

## III. — LECTURES.

1. ÉLOGE du professeur Crocq, Membre de l'Académie;  
par M. Paul HEGER, Membre titulaire.

*Crocq.*

Le docteur Jean Crocq naquit à Bruxelles le 23 janvier 1824. Il fit ses études moyennes au Collège (*Gymnasium*) d'Aix-la-Chapelle, puis à l'Athénée de Gand, où il les termina en 1841, remportant le prix d'honneur et cinq nominations, dont un premier prix, au concours général des athénées et collèges. Il entra alors à l'Université de Gand et vint achever ses études supérieures à l'Université de Bruxelles, où il obtint, en mai 1848, le diplôme de docteur en médecine, en chirurgie et en accouchements, après avoir subi tous ses examens avec la plus grande distinction. Le Gouvernement lui octroya une bourse de voyage qui lui permit de visiter les Facultés de Paris, de Berlin et de Vienne.

Dès 1848, il devint docteur agrégé à l'Université de Bruxelles, après avoir soutenu avec la plus grande distinction une thèse sur le traitement des fractures de la jambe; en 1849, il fut nommé prosecteur à la Faculté de médecine; la même année, il fonda, avec les docteurs Hannon, Houzé et Thiry, la *Presse médicale belge*, à la rédaction de laquelle il fournit de nombreux articles.

Nommé médecin des pauvres par le Conseil des Hospices de Bruxelles, il eut à traiter, pendant l'épidémie cholérique de 1849, les malades de la paroisse des Minimes; en reconnaissance de son dévouement, le Gouvernement lui décerna une médaille d'argent. La même année 1849, l'Académie royale de médecine de Belgique lui accorda une médaille d'or de 1,000 francs pour un mémoire de concours sur le traitement des fractures des membres. En 1850, l'Académie le couronna de nouveau pour un mémoire sur l'application de l'auscultation et de la percussion aux maladies de poitrine chez le cheval. Ces deux ouvrages ont été traduits en allemand, le premier par Burger, le second par Kreutzer.

En 1851, Crocq devint membre de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, et bientôt après il fut élu secrétaire de cette Société.

En 1853, il publia son *Traité des tumeurs blanches des articulations*.

En 1854, il fut nommé Membre correspondant de l'Académie royale de médecine.

En 1855, il devint chirurgien du Grand Hospice où il donna ses premières leçons cliniques sur les maladies des vieillards.

En 1856, il fut nommé membre et secrétaire de la Commission chargée d'étudier l'inoculation du virus de la pleuropneumonie épizootique; il remplit ces fonctions jusqu'à la terminaison des travaux de cette Commission, en 1864.

En 1857, il concourut avec M. le Professeur Gluge à fonder la Société anatomo-pathologique, dont il devint ultérieurement vice-président et président.

En 1858, l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts lui décerna une médaille d'or pour son mémoire *Sur la pénétration des particules solides à travers les tissus de l'économie animale*.

En 1859, il fut nommé professeur de clinique médicale à l'hôpital Saint-Pierre, en remplacement du docteur Uytterhoeven.

En 1861, il fut chargé de donner à la Faculté des sciences de l'Université de Bruxelles le cours de minéralogie et de géologie; il conserva cette fonction jusqu'en 1864, époque à laquelle il fut nommé professeur d'anatomie générale et microscopique.

En 1862, il fut nommé Membre titulaire de l'Académie royale de médecine et créé chevalier de l'Ordre de Léopold.

En 1865, il devint président de la Fédération médicale belge; il remplit ces fonctions pendant dix ans. Il prit une large part à la délibération du projet de loi que cette association proposa pour remplacer la loi surannée de 1818.

En 1867, il obtint la Croix civique de première classe en récompense des services qu'il avait rendus dans le cours de l'épidémie de choléra de l'année précédente.

En 1870, il devint Vice-Président de l'Académie royale de médecine.

Lors de la guerre franco-allemande, il fut attaché à une ambulance chargée de donner des soins aux blessés français et reçut en récompense de ses services la croix de bronze de l'Association française de secours aux blessés de terre et de mer.

En 1872, il fut élu conseiller provincial pour la ville de Bru-

xelles; il fit le rapport au nom de la Commission chargée d'étudier la question de l'augmentation du volume d'eau nécessaire à l'agglomération bruxelloise.

La même année, il fut nommé membre de la Commission de révision de la pharmacopée officielle.

En 1874, il fut nommé membre de la Commission médicale locale de Bruxelles.

En 1875, il fut promu au grade d'officier de l'Ordre de Léopold.

En 1876, il succéda à Jean-François Vleminckx en qualité de président de la Commission de surveillance de l'École vétérinaire de l'État.

En 1877, il fut élu sénateur de l'arrondissement de Bruxelles. Au Sénat, il prit part à un grand nombre de discussions, entre autres à celles qui se rapportaient à la législation de l'enseignement, à l'organisation de l'armée, au droit électoral, au travail des femmes et des enfants dans les mines, à la suppression du duel, etc.

En 1878, il devint membre du Conseil supérieur d'hygiène publique.

En 1882, il fut nommé président de la Commission médicale locale de Bruxelles; en 1883, président de l'Académie royale de médecine.

En 1885 et 1886, il fit partie de la Commission officielle chargée d'étudier un projet de réorganisation des services d'exécution de la carte géologique de Belgique.

En 1888, il fut élevé au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold.

En 1890, il concourut à la fondation de la Société médico-chirurgicale du Brabant, dont il fut le premier président et qui lui conféra le titre de président d'honneur.

En 1891, l'Académie de médecine de Paris le nomma membre correspondant étranger.

Il fit partie d'un grand nombre d'autres Académies et sociétés savantes, nationales et étrangères. Il prit une part active à tous les Congrès internationaux de médecine et d'hygiène depuis le premier Congrès d'hygiène qui eut lieu à Bruxelles en 1852.

En 1885, Crocq, ayant atteint la limite d'âge, avait dû quitter les hôpitaux de Bruxelles; ne pouvant se résoudre à renoncer à son enseignement clinique, il avait continué celui-ci à l'hôpital de Molenbeek-Saint-Jean.

Messieurs, la notice biographique que je viens de vous lire n'est qu'une aride énumération de dates et de faits; elle est d'ailleurs incomplète, car elle est loin de mentionner même toutes les fonctions dans l'accomplissement desquelles Crocq dépensa, pendant les quarante-sept années de sa vie médicale, sa prodigieuse activité. Mais j'ai voulu la reproduire parce qu'elle émane de Crocq lui-même.

Quelques jours avant la date fatale du 18 septembre 1898, Crocq entra au Secrétariat de notre Académie, il prit place à une table de travail comme il avait coutume de le faire lorsqu'il se livrait à quelque recherche bibliographique; il écrivit rapidement quelques pages qu'il remit au bibliothécaire, puis il demanda un livre et se retira.

Les pages qu'il venait d'écrire étaient intitulées : *Notes biographiques*; elles contiennent les renseignements que je viens de vous communiquer.

Ce manuscrit a été et sera toujours précieusement conservé au Secrétariat de notre Académie; il porte les traces d'une fatigue envahissante : l'écriture, ferme au début, devient bientôt tremblante et s'altère tout à fait à la dernière page.

Ce document atteste que jusqu'à son dernier jour Crocq avait conservé intactes toutes ses facultés intellectuelles et surtout cette merveilleuse mémoire que tous nous avons admirée si souvent; en même temps il prouve combien Crocq attachait de prix à l'estime de ses Collègues de l'Académie. Lorsqu'il sentit que son heure était proche, c'est donc vers nous qu'il a dirigé ses pas, c'est ici qu'il a voulu apporter la justification de sa vie; comme un bon serviteur, après avoir terminé sa journée de travail, vient rendre compte à son maître de l'emploi de son temps, Crocq, avant d'aller mourir, a résumé pour l'Académie toute sa vie laborieuse.

Une telle démarche, en un moment aussi solennel, est bien faite, Messieurs, pour nous émouvoir : elle est comme un appel à notre jugement, appel dicté sans doute par la fière conscience des services rendus. Elle est aussi un touchant témoignage des sentiments confraternels qui animaient notre défunt Collègue et de la sereine confiance qu'il avait en lui-même et en nous.

Je n'espère pas, Messieurs, pouvoir répondre aujourd'hui à ce que l'on est en droit d'attendre d'un biographe de Crocq; lorsque j'ai eu l'honneur insigne de lui succéder ici, j'ai senti tout le

poids de la tâche qui s'imposait à moi; j'aurais voulu l'accomplir sans retard en payant à la mémoire de mon prédécesseur un juste tribut d'hommages; mais en contemplant le détail de cette carrière dont je voulais retracer les principaux traits, tant d'éléments divers s'offraient à moi, que je me sentais envahi par un grand étonnement; et je me trouvai impuissant à pénétrer ce cerveau si fécond, si brillant.

Telle est encore l'impression que j'éprouve en ce moment.

Crocq appartenait à la grande et noble race des médecins héroïques dont le nom suffit à caractériser une époque dans l'histoire de la médecine : il était vraiment un disciple et un continuateur de Galien. Souvent, lorsque je m'occupais, l'année dernière, d'écrire une monographie du médecin de Pergame, j'eus l'occasion de remarquer les grandes analogies qui existaient, jusque dans certaines particularités du caractère, entre Galien et Crocq.

Ne peut-on pas dire de l'un et de l'autre que peu d'hommes ont possédé une érudition aussi vaste et des talents aussi rares? N'est-ce point chez tous deux la même facilité oratoire, le même génie compréhensif, la même netteté tranchante dans le diagnostic, la même ardeur à la poursuite des vérités scientifiques et aussi la même passion dans la défense de leurs convictions personnelles?

L'historien Sprengel attribue l'influence extraordinaire que Galien exerça sur ses contemporains à ce qu'il possédait des qualités qui contrastaient avec l'esprit général de son siècle; « il s'imposa », dit Sprengel, « grâce à l'universalité de ses connaissances et au talent avec lequel il sut mettre à profit les inépuisables ressources de sa langue »; toute sa vie fut une lutte ardente et sans trêve, un labeur passionné, soit qu'il écrivit un des cent traités où nous retrouvons aujourd'hui les fragments de sa doctrine, soit que, dans des démonstrations publiques, il essayât de convaincre ou de combattre ses nombreux adversaires.

Chacun de ces traits s'applique à notre défunt Collègue : oui, ses qualités contrastaient avec l'esprit général d'un siècle où l'austérité de la vie n'est pas commune et où, même en médecine, on obéit volontiers à la mode; et sa ressemblance avec Galien s'est affirmée jusque dans l'allure de ses discours : lorsqu'au milieu

de nous Crocq développait ses doctrines personnelles, souvenez-vous que nous n'étions pas seulement subjugués par son éloquence, par la verve et l'impétuosité de son débit, mais aussi par sa dialectique; Crocq argumentait volontiers selon les formes; il était logicien, il affectionnait le syllogisme et souvent sa manière évoquait le souvenir de ceux des philosophes médecins dont Galien est resté le prototype.

Il faut le reconnaître, en maintes circonstances, Crocq a discouru et agi comme on peut croire que l'aurait fait Galien lui-même; et comme lui aussi, il s'est acquitté de besognes surhumaines, prodiguant, pendant sa vie entière, ses soins à tous; oubliant, pour soigner ses malades, le boire et le manger et se dépensant surtout au bénéfice des pauvres que, dès la première heure, il allait visiter chaque jour.

C'est une des rares fortunes de la profession médicale que de pouvoir donner aux riches; mais, pour le vrai médecin, il est un privilège beaucoup plus enviable encore, celui de pouvoir se donner aux pauvres. Personne au monde ne jouit plus complètement de ce privilège que le médecin d'hôpital; Crocq, pendant plus de trente années, a rempli ces fonctions assujettissantes; Chef de service à Saint-Jean et à Saint-Pierre, il ne manqua jamais, de 1855 à 1885, de venir joyeusement accomplir son devoir quotidien vis-à-vis des pauvres de la ville.

Car il ne prenait que de rares vacances; à l'époque où j'étais attaché à son service à l'hôpital Saint-Pierre, il entraînait habituellement dans les salles à 7 heures, ayant fait à pied, par tous les temps, même l'hiver, la traversée de la ville; il examinait avec soin les malades, dictait les observations et préparait méthodiquement les éléments de la clinique qu'il donnait à 8 heures. Il ne connaissait pas les jours de repos, et je me souviens qu'il semblait parfois défier notre vaillance en entreprenant le dimanche ou même un jour de 1<sup>er</sup> janvier, à 7 heures du matin, des autopsies qu'il n'avait pas eu le temps de faire pendant la semaine.

Crocq aimait le travail; il aimait l'hôpital; et c'est pourquoi lorsque vint à sonner l'heure de la retraite, lorsque, par le fait d'une disposition réglementaire, Crocq se vit obligé de renoncer à son service et à son enseignement dans les hôpitaux de Bruxelles, il ne put se résoudre au départ; ce fut une immense

amertume dans sa vie; exilé des hôpitaux de Bruxelles, il voulut retrouver encore, à l'hôpital de Molenbeek-Saint-Jean, des malades à soigner, des élèves à instruire; il y continua son œuvre de prédilection jusqu'à son dernier jour, montrant toujours le même zèle, mais ne cachant pas ses regrets.

Au moment où Crocq naissait à la vie médicale, en 1848, la théorie cellulaire n'avait pas vu le jour et Virchow n'avait pas publié encore ses premiers travaux sur l'organisation du tissu conjonctif; mais déjà la grande découverte de Schleiden et de Schwann commençait à révolutionner la biologie et aussi la médecine. L'emploi du microscope tendait à se généraliser: une technique nouvelle permettait d'étudier la morphologie des produits morbides, des tumeurs et des exsudats. Certes la médecine dite *physiologique* comptait encore, en France surtout, des adeptes nombreux: Chomel, Andral, Bouillaud, Rostan, Piorry et bien d'autres continuaient à défendre la doctrine de Broussais; mais, quel que fût leur talent, ces grands cliniciens ne parvenaient plus à convaincre complètement leurs élèves; un conflit venait de naître, qui devait se prolonger longtemps et n'est même pas encore entièrement apaisé aujourd'hui, entre les savants de laboratoire, les anatomo-pathologistes d'une part et, d'autre part, les médecins qui prétendaient continuer à baser leur science uniquement sur l'observation clinique, sans tenir suffisamment compte des données expérimentales.

On ne pouvait cependant plus, décemment, conserver l'ancienne doctrine de l'inflammation depuis le jour où Godsir avait démontré le rôle des cellules dans les exsudats, depuis surtout que Küss, de Strasbourg, avait décrit le processus de l'inflammation dans les tissus privés de vaisseaux.

Dans cette période de transition, où l'on sentait s'effondrer les vieux dogmes et où l'on ne pouvait pas encore édifier sur leurs ruines une pathologie nouvelle, il y eut des luttes très vives entre les partisans des doctrines opposées: c'était le temps où certains cliniciens se réfugiaient encore dans des généralisations brillantes qui ne trouvaient plus de crédit, pendant que d'autres, comme Oppolzer et Skoda, réformaient leur enseignement; c'était le temps où Gluge, côtoyant la doctrine leucocytaire, si fort en vogue aujourd'hui, croyait avoir découvert le *globule inflammatoire*.

La lutte fut ténébreuse jusqu'au jour où Virchow publia sa *Pathologie cellulaire*, en 1858; on sait quelle fut la fortune de ce livre. Cependant, les partisans du diagnostic du sentiment défendaient pied à pied le terrain contre les révolutionnaires; ils raillaient les micrographes et les expérimentateurs. « A quoi » bon, disaient-ils, ces recherches d'une physiologie méticuleuse? » Qu'est-ce que les études histologiques nous apprennent de » sérieux? Avons-nous besoin de leur aide pour nous tirer » d'affaire?... Faites de la science, mais laissez-nous à notre » pratique et ne nous troublez pas par vos idées nouvelles, elles » sont inutiles, et même nuisibles. » Béhier rapporte ces paroles dans l'Introduction à la traduction du livre de Niemeyer: *Éléments de pathologie interne*, publié en 1868, l'année même où Crocq commença son cours de pathologie interne.

A l'époque où Jean Crocq fut appelé à entrer à la Faculté de médecine de Bruxelles, l'enseignement y était encore tributaire des doctrines de Broussais, dont des cliniciens tels que Graux, des professeurs tels que Lebeau, étaient restés des admirateurs et des disciples. L'influence allemande avait commencé à se faire sentir avec Gluge, mais elle n'avait pas retenti sur la pathologie; le professeur Lebeau, auquel Crocq devait succéder bientôt, rééditait les idées d'Andral; je me souviens encore de ses leçons éloquentes: il cherchait à nous inculquer le respect des phlegmasies; il nous enseignait à combattre toutes les maladies inflammatoires par la saignée et plaidait cette mauvaise cause avec chaleur et conviction.

Quelle que fût notre déférence pour sa haute personnalité, nous résistions à l'entraînement de sa parole; car déjà dans le cours de candidature en médecine nous avions écouté les leçons de Crocq, alors professeur d'anatomie générale; il nous avait préparés pour un autre enseignement. Ce fut un jour inoubliable pour nous que celui où Crocq, abandonnant la chaire d'anatomie microscopique, aborda le cours de pathologie interne, en prenant pour sujet de sa première leçon l'irritabilité cellulaire.

Un monde nouveau s'ouvrit devant nos yeux. « Pour étudier » convenablement les phénomènes de la vie, disait Crocq, il faut » les considérer d'abord dans l'unité organique, dans la cellule, » conformément à ce principe qu'en toutes choses il faut partir

» du simple pour arriver au composé, en gravissant successive-  
 » ment les échelons qui conduisent au degré de complication le  
 » plus élevé. Nous savons que nous ne pouvons rien découvrir  
 » dans l'organisme le plus parfait que ce que nous rencontrons  
 » dans les cellules isolées, puisque cet organisme n'est pas autre  
 » chose que la somme de celles-ci. Pour comprendre la vie, il  
 » faut l'étudier dans la cellule; en amplifiant dans de justes pro-  
 » portions les données obtenues, on arrivera à une synthèse  
 » exacte de la vie et du fonctionnement de l'organisme entier...  
 » La cellule est une différentielle dont l'intégration doit fournir  
 » l'organisme. »

Ainsi s'exprimait Crocq dès ses premières leçons de pathologie interne, au mois de décembre 1868; ses élèves l'écoutaient avidement; le schéma leur plaisait: ils s'imaginaient comprendre et s'abreuyaient de clarté.

Crocq fut le grand initiateur des jeunes générations d'alors à la nouvelle théorie cellulaire. Ceux qui, à cette époque, ont suivi son cours de pathologie ont contracté vis-à-vis de lui une dette d'autant plus grande que ses leçons théoriques se complétaient par un enseignement clinique des plus brillants.

Crocq avait conservé, dans sa clinique surtout, quelque chose de l'ancienne manière française; il ne se bornait pas à l'aride constatation des faits, il aimait la synthèse: d'un cas particulier, peut-être insignifiant en lui-même, il savait instantanément tirer parti pour entraîner ses auditeurs vers les plus hautes généralisations; jeunes, comme nous l'étions alors, nous le suivions avec enthousiasme dans ses grandes envolées; vraiment, nous écoutions les cliniques de Crocq comme les enfants écoutent les contes de fées; l'idée ne nous venait pas de chercher quelque chose au delà de son diagnostic.

Quelques-uns trouvaient que ces cliniques étaient trop belles et surtout trop schématiques; les choses apparaissaient, en effet, si claires, les problèmes les plus ardues étaient à ce point simplifiés que, lorsque plus tard, les études terminées, le jeune médecin se trouvait en face de la réalité, en présence d'un diagnostic à faire sans aide, il se sentait d'autant plus entravé qu'il avait jusque-là marché avec plus d'assurance, sous la conduite du maître.

Il y a du vrai dans cette critique; l'ascendant exercé par

Crocq sur ses élèves était remarquable, et cette critique même en implique l'aveu; Crocq devait surtout cet ascendant à son talent d'exposition, à sa logique, à ses puissantes qualités oratoires.

Certes, il fut un brillant clinicien; il savait ausculter et percuter; il savait faire l'examen physique, si bien que l'interrogatoire n'avait plus pour lui qu'une importance secondaire.

Lorsque après s'être longuement penché sur le lit du malade, Crocq se redressait brusquement, rejetant la tête en arrière et montrant du doigt le siège de la lésion, lorsque ensuite, après avoir réfléchi quelques instants, il formulait le diagnostic en scandant ses paroles, on sentait en lui une telle force, une telle certitude, que l'on ne pouvait pas douter.

C'est ainsi que Crocq revit dans mes souvenirs : je le revois, à la clinique ou à l'amphithéâtre, devant le malade ou devant le cadavre, dominant son entourage de sa haute taille comme il dominait les esprits par ses affirmations catégoriques. Tel il fut dès le début de sa carrière, tel il resta pendant cette grande époque de sa vie où la science et le devoir médical l'absorbaient tout entier, toujours allant, toujours actif, constamment animé d'une force intérieure si grande que l'amour de la science pure paraît seul capable de pouvoir l'engendrer.

Crocq n'a jamais publié, sauf sous forme fragmentaire, dans des articles de journaux, son cours ni ses cliniques; il faut regretter cette lacune, car si les doctrines personnelles du maître avaient été formulées dans un livre, nous posséderions aujourd'hui un document où se refléterait fidèlement une époque des plus intéressantes dans l'histoire de la médecine.

Crocq a été le témoin et, en ce qui concerne l'Université de Bruxelles, l'agent de la transformation de l'enseignement médical à une époque donnée, mais la puissante empreinte faite en lui, au temps de sa jeunesse, par les doctrines de Broussais, a persisté toujours : disciple de Virchow, Crocq n'en était pas moins resté un adepte de Broussais.

Il ne cachait pas, du reste, son admiration profonde pour celui qu'il considérait comme le plus grand médecin du XIX<sup>e</sup> siècle; appréciation d'autant plus flatteuse dans sa bouche que celle-ci était avare d'éloges pour les maîtres de la médecine.

S'inspirant des principes de Broussais, Crocq fut toujours fidèle à la doctrine qui attribue au tubercule une origine inflammatoire; les grandes découvertes bactériologiques faites en ces dernières années n'avaient point ébranlé sa conviction; d'ailleurs il ne professait pas un grand respect pour ces travaux modernes, et c'est ici même qu'il a dit, en vous exposant sa doctrine de la tuberculose, que « la découverte du bacille de Koch avait en quelque sorte désorienté les médecins » (1).

Se conformant au même point de vue dans sa thérapeutique, Crocq recourait volontiers aux anciennes médications dites « anti-phlogistiques »; je l'ai vu, plus d'une fois, prescrire une saignée au début de la fièvre typhoïde et même, dans certains cas de maladies nerveuses chroniques, recommander l'emploi des révulsifs les plus énergiques.

Je ne me crois nullement autorisé à critiquer de tels errements; je les considère ici surtout parce qu'ils attestent combien les convictions de Crocq étaient sincères; il était conséquent avec lui-même; pourquoi sa thérapeutique aurait-elle évolué, alors que sa doctrine médicale n'avait pas changé? Il n'admettait pas les théories modernes de l'infection, il ne croyait pas au rôle de la phagocytose et combattait même la doctrine de Cohnheim sur l'émigration et la diapédèse; tout cela, selon lui, était de la fantaisie.

Il aurait pu cependant songer avec orgueil qu'il avait été un précurseur dans ce domaine; dans son travail sur l'absorption des particules solides, Crocq consacre un intéressant chapitre aux hémorragies par diapédèse, il en reconnaît la réalité, et il constate explicitement le fait du passage des globules du sang à travers la paroi vasculaire inaltérée. « Nous avons vu, dit-il, des particules » non pas anguleuses mais arrondies, incapables de produire » aucune dilacération, des globules même de sang, s'introduire » dans les cavités lymphatiques. Nous avons vu ensuite les mêmes » particules se rendre dans le parenchyme des organes en tra- » versant les parois des vaisseaux sanguins, sans trace de solution » de continuité ni d'épanchement de globules sanguins. Il faut » donc bien admettre qu'au terme de leur course ces particules

(1) *Du nitrate d'argent comme moyen curatif de la tuberculose pulmonaire.* Bruxelles, 1894.

» sortent des vaisseaux sanguins... en écartant les éléments anatomiques qui constituent leurs parois (1). »

Crocq n'a pas remarqué, au cours de ses observations microscopiques d'alors, que les plus petites parmi les particules injectées étaient incorporées par les globules blancs du sang; son attention s'est portée exclusivement sur les globules rouges; mais il a vu ceux-ci faire leur diapédèse sans léser la paroi; dès 1858, Crocq avait donc reconnu que les parois des vaisseaux sont perméables pour les globules et que les cavités séreuses ne sont pas closes; un pas de plus et il découvrait dix ans avant Cohnheim l'émigration des leucocytes et cette phagocytose que trente ans plus tard il refusait obstinément de reconnaître.

Faut-il croire que même chez les plus intelligents des hommes l'aptitude à admettre les idées nouvelles se limite avec l'âge? Crocq avait pourtant une personnalité flexible, il n'évitait point la controverse, il savait se rendre à l'argumentation d'un adversaire, et même on a constaté la facilité, parfois déconcertante, avec laquelle il changeait son fusil d'épaule au cours de la bataille; cette liberté d'allures se conciliait chez lui avec une sincérité parfaite.

Si, après avoir pendant la première période de sa vie suivi l'évolution de la médecine avec une hauteur de vue que l'on ne peut méconnaître, Crocq s'est arrêté ensuite au seuil de la bactériologie en refusant de le franchir, c'est qu'il a concentré la lumière qu'il portait en lui sur les résultats de sa propre expérience; il ne l'a pas projetée aussi généreusement vers les horizons découverts par d'autres.

S'il n'a pas évolué, au moins faut-il lui savoir gré de n'avoir pas simulé une conversion qui n'aurait pas été sincère; d'autres se seraient empressés de sacrifier aux dieux du jour.

Messieurs, nous ne rendrions pas à Crocq l'hommage légitime qui lui est dû par l'Académie si nous ne rappelions le rôle important qu'il remplissait ici; dès la première heure, dans le discours prononcé aux funérailles de notre regretté Collègue, notre honorable Secrétaire, M. Masoin, a, dans des expressions élevées, traduit nos unanimes regrets.

(1) *De la pénétration des particules solides à travers les tissus de l'économie animale*. Bruxelles, 1859, p. 496.

Il a pu dire très justement que l'Académie perdait en Crocq une gloire et une force.

Son œuvre académique est en effet tellement vaste que son nom se retrouve pour ainsi dire à chaque page de nos *Annales*. Comme nous l'avons déjà dit, dès 1849 il obtenait un prix de concours; l'année suivante, il était de nouveau proclamé lauréat; le 28 octobre 1854, il entrait à l'Académie comme Membre correspondant; le 15 décembre 1858, l'Académie des sciences couronnait son mémoire sur l'absorption des particules solides, et le 5 juillet 1862, il était nommé Membre titulaire de l'Académie de médecine.

Depuis cette époque, et sans interruption pendant trente-six années, Crocq n'a jamais cessé d'apporter ici le fruit de ses travaux et de concourir de toutes ses forces à notre œuvre commune.

Il intervenait avec autorité dans la plupart des discussions; car son érudition immense, soutenue par un travail opiniâtre, lui permettait d'aborder toutes les questions, d'ordre administratif ou d'ordre scientifique; le terrain même de la philosophie comme celui des mathématiques ne lui était pas étranger.

C'est à la suite d'une motion émanant de lui que fut soulevé dans cette Académie le débat retentissant sur le recrutement des professeurs dans les universités de Belgique; cette discussion se prolongea pendant deux années et s'étendit par moments à des questions qui, selon l'expression de M. Warlomont, « n'avaient avec le recrutement des professeurs que des rapports assez éloignés » (1).

C'est au cours de cette discussion que Crocq transforma en proposition formelle la pensée qui avait été suggérée par M. Rommelaere « d'établir à Bruxelles un Institut de hautes études pourvu de collections et de laboratoires complètement en rapport avec les exigences de la science moderne » (2).

Crocq proposait de construire cet institut au jardin zoologique, devenu depuis le Parc Léopold (3).

Cette proposition ne fut pas adoptée par l'Académie; dans la séance du 29 décembre 1877, elle fut rejetée par dix voix contre neuf; mais, par le fait, la question fut posée de savoir si le Gou-

(1) *Bulletin*, t. XI, p. 305.

(2) *Ibid.*, p. 417.

(3) *Ibid.*, p. 861.

vernement faisait en Belgique, à cette époque, tout ce qui était nécessaire pour favoriser le haut enseignement et développer l'esprit scientifique dans le corps universitaire; question qui, elle aussi, fut résolue négativement, tant par le rapporteur, M. Rommelaere, que par l'Académie elle-même; l'écho des sévères paroles prononcées ici au cours de ce débat retentit dans les sphères gouvernementales, et il suffit de considérer certaines dates pour constater que l'idée de créer des instituts universitaires n'a fait son chemin en Belgique qu'à partir de ce moment. Crocq avait donc rendu service au pays, et nul ne mit en doute la profonde vérité de ses paroles lorsqu'il déclara n'avoir eu, dans toute cette chaude discussion, d'autres mobiles que le patriotisme et l'amour du progrès.

Partout, d'ailleurs, au Sénat comme à l'Académie, Crocq, dans ses propositions, dans ses discours, obéissait à de nobles impulsions : il comprenait largement le rôle social du médecin; il prêta le prestige de sa parole aux campagnes entreprises pour la suppression du travail des femmes et des enfants dans les mines, pour l'introduction de l'incinération facultative des cadavres, pour la répression de l'alcoolisme, ce fléau dont mieux que personne, dans sa carrière médicale, il avait pu constater les effroyables ravages.

Comme l'a fort bien dit M. Goblet d'Alviella, « Crocq a lutté » toute sa vie pour la science et pour l'humanité. Les honneurs » vinrent à lui de toutes parts; il les accepta avec cette simplicité » qui était un des traits saillants de son caractère. En science » comme en politique, quand il croyait s'être trompé de voie, il » n'hésitait pas à le montrer avec une rondeur dépourvue d'artifice qui ne laissait pas que d'étonner parfois ses collaborateurs » de la veille, mais qui ne leur permettait pas de suspecter la » sincérité de ses opinions. Aussi a-t-il eu des contradicteurs et » des adversaires; il n'eut jamais d'ennemis (1). »

Nous ajouterons qu'au sein de cette Académie, où sa parole puissante a si souvent retenti, Crocq a compté de très fervents admirateurs; sa mémoire restera toujours honorée parmi nous. (Longs applaudissements.)

(1) Discours prononcé au nom de l'Université de Bruxelles aux funérailles du professeur Crocq, par M. Goblet d'Alviella, recteur.

**M. le Président.** — Je remercie notre honorable Collègue de sa très intéressante communication, et je le félicite de la manière distinguée avec laquelle il a mis en lumière la vie, toute de travail, d'un Collègue qui compte parmi ceux qui ont jeté le plus d'éclat sur l'Académie.

**2. CONSIDÉRATIONS sur les prétendues séquestrations arbitraires et sur le service médical dans les asiles d'aliénés; par M. E. MASOIN, Membre titulaire.**

La question qui domine toutes les autres, du moins aux yeux de la presse quotidienne et du gros public, c'est la question des séquestrations arbitraires. Combien d'articles à sensation, tissés d'erreurs et d'exagérations, n'ont pas été rédigés et lancés sur ce thème? Si l'on en croit deux personnages notables, dont une brochure retentissante a fait récemment connaître les projets spéciaux, cette question serait même absolument mûre. En effet, M. le comte de Kerchove de Denterghem et M. Ad. Devos, membres du Sénat belge, écrivent très simplement : « C'est une vérité presque universellement admise aujourd'hui que la liberté individuelle devrait être mieux garantie (1). »

Je me permets de penser qu'une pareille opinion n'existe aucunement avec les caractères que lui assignent les deux honorables sénateurs. Je puis, en tout cas, démontrer immédiatement qu'elle n'existe pas dans deux régions qui sont compétentes et bien placées pour l'être, je veux dire dans les sphères de la haute administration et dans cette partie du corps médical qui s'est consacrée au service des aliénés.

Dans son rapport sur le budget du Ministère de la justice pour l'exercice 1904, M. L. De Lantsheere, parlant au nom de la Commission constituée à la Chambre des Représentants, avait posé la question que voici :

« N'entre-t-il pas dans les intentions du Gouvernement de proposer la revision de la loi sur le régime des aliénés, plus

(1) Proposition de revision de la loi sur le régime des aliénés et développements, p. 12.